



CHARGE D'AFFAIRES REGLEMENTAIRES – ANGERS

Contrat : CDI - Rémunération selon expérience

Début : dès que possible

Pharmanager Development recrute un(e) chargé(e) d'affaires règlementaires compléments alimentaires et aliments santé

Créé en 2007, Pharmanager Development propose ses services et son expertise dans :

- La stratégie globale des sociétés, le **développement et l'accompagnement dans la mise sur le marché de nouveaux produits.**
- La réglementation **Alimentaire** (complément alimentaire, Novel Food, DADAP, allégations de santé), **Pharmaceutique** (médicament d'usage médical bien établi et traditionnel à base de plantes), **Cosmétique**, **Dispositif Médical** et **Biocide.**
- Les déclarations produits (France et International), la rédaction de rapports scientifiques et synthèses bibliographiques (monographies plantes et ingrédients, sécurité etc.).
- La mise en place d'études cliniques, conseil en rédaction de protocoles et suivi auprès des CRO, rédaction de dossiers allégation.
- La formation (en présentiel, webinar, et e-formation)

Nous proposons également l'application Phinn®, une base de données spécialisée dans les informations scientifiques et règlementaires sur les compléments alimentaires et aliments santé.

<http://www.pharmanager-development.com>

De niveau d'étude BAC +5 minimum, vous avez une première expérience dans la mise sur le marché de compléments alimentaires.

Avec le support de l'équipe Pharmanager et de son application Phinn®, **vous conseillerez nos clients** notamment sur les développements de **compléments alimentaires et aliments santé**, audits (ingrédients, formule quantitative, étiquetage etc.) et déclarations **en Europe et grand export.**

Maîtrise de l'anglais indispensable.

Vous souhaitez intégrer une **équipe dynamique**, dans un **cadre agréable et spacieux** tout en bénéficiant de **télétravail** ?

Vous aspirez à une **aventure humaine et professionnelle** ?

Vous êtes curieux(se), rigoureux(se) et prêt(e) à satisfaire nos clients ?

Vous nous intéressez !